### Département du Pas-de-Calais

Extrait du Registre des Délibérations

Arrondissement de BETHUNE

du Bureau Communautaire

### COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

Le mardi 30 septembre 2025, à 17 H 30, le Bureau Communautaire s'est réuni, à la Salle Olof Palme, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 24 septembre 2025, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.

### **ETAIENT PRESENTS:**

GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, BOSSART Steve, LAVERSIN Corinne, LEMOINE Jacky, GAQUÈRE Raymond, SCAILLIEREZ Philippe, DELELIS Bernard, THELLIER David, DEROUBAIX Hervé, DE CARRION Alain, IDZIAK Ludovic, PÉDRINI Lélio, COCO Bertrand, DELANNOY Alain, DEPAEUW Didier, DRUMEZ Philippe, DUBY Sophie, DUCROCO Alain, DUHAMEL Marie-Claude, DUPONT Jean-Michel, HENNEBELLE Dominique, GIBSON Pierre-Emmanuel, LECLERCQ Odile, MULLET Rosemonde, MEYFROIDT Sylvie, SELIN Pierre, OGIEZ Gérard, ALLEMAN Joëlle, BAUVAIS-TASSEZ Sylvie, BECUWE Pierre, BERTIER Jacky (à partir de la question 25), BERTOUX Maryse, BEVE Jean-Pierre, BLONDEL Marcel, BRAEM Christel, CANLERS Guy, CLAIRET Dany, CRETEL Didier, DASSONVAL Michel, DEBAECKER Olivier, DECOURCELLE Catherine, DELBECQUE Benoît, DELEPINE Michèle, DELETRE Bernard, DELPLACE Jean-François, DEMULIER Jérôme, DERICQUEBOURG Daniel, DERUELLE Karine, DESSE Jean-Michel, GLUSZAK Franck, HANNEBICO Franck, HENNEBELLE André, HERBAUT Emmanuel, HOCO René, JURCZYK Jean-François, LECOMTE Maurice, LEGRAND Jean-Michel, LELEU Bertrand, LOISON Jasmine, MACKE Jean-Marie, MARIINI Laetitia, MATTON Claudette, OPIGEZ Dorothée, PAJOT Ludovic, PHILIPPE Danièle, PREVOST Denis, PRUD'HOMME Sandrine, PRUVOST Marcel, ROBIQUET Tanguy, SANSEN Jean-Pierre, SGARD Alain, VERWAERDE Patrick, VOISEUX Dominique

### **PROCURATIONS:**

DAGBERT Julien donne procuration à LEMOINE Jacky, SOUILLIART Virginie donne procuration à THELLIER David, CHRETIEN Bruno donne procuration à LECONTE Maurice, DELECOURT Dominique donne procuration à DELANNOY Alain, LEFEBVRE Nadine donne procuration à MEYFROIDT Sylvie, MANNESSIEZ Danielle donne procuration à IDZIAK Ludovic, BARROIS Alain donne procuration à MULLET Rosemonde, DOUVRY Jean-Marie donne procuration à DRUMEZ Philippe, FURGEROT Jean-Marc donne procuration à DUCROCQ Alain, GAROT Line donne procuration à DELEPINE Michèle, MALBRANQUE Gérard donne procuration à GAQUÈRE Raymond, NEVEU Jean donne procuration à LECLERCQ Odile

### **ETAIENT ABSENTS EXCUSES:**

DEBUSNE Emmanuelle, CASTELL Jean-François, COCQ Marcel, DELANNOY Marie-Josephe, DELHAYE Nicole, DESQUIRET Christophe, FLAHAUT Jacques, LECOCQ Bernadette, LEVENT Isabelle, MARCELLAK Serge, MASSART Yvon, PICQUE Arnaud, QUESTE Dominique, TAILLY Gilles, TRACHE Bruno

Monsieur PÉDRINI Lélio est élu Secrétaire,

La séance est ouverte,



Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

### DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE 30 septembre 2025

### **EAU POTABLE**

### RAPPORT D'ACTIVITES DU SYNDICAT DE LA VALLEE DE LA NAVE ANNEE 2024

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Vu le Projet de Territoire, approuvé par délibération n°2022/CC136 du Conseil Communautaire du 06 décembre 2022 :

Priorité n° 2 : S'adapter aux conséquences du changement climatique et protéger la nature.

Enjeu : Garantir la qualité de l'approvisionnement en eau potable.

L'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Président de l'EPCI doit transmettre aux communes membres un rapport retraçant l'activité de l'établissement. Ces dispositions sont applicables aux syndicats mixtes qui doivent élaborer un rapport d'activités à destination de leurs membres.

Le Syndicat des Eaux de la Vallée de la Nave a donc transmis son rapport qui vous est présenté.

Suite à l'avis favorable de la Commission « Cycle de l'Eau » du 18 septembre 2025, l'Assemblée est invitée à prendre acte de ce rapport au titre de l'année 2024, ci-annexé. »

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 15 juillet et 29 septembre 2020 de prendre acte de tous rapports prévus par les dispositions législatives ou réglementaires, et notamment, ceux relatifs à la qualité et au prix du service public, aux délégataires de service public, à l'activité des syndicats mixtes, aux représentants de la collectivité dans les sociétés d'économie mixte locale... hors ceux présentés conjointement au rapport sur les orientations budgétaires.

Sur proposition de son Président, Le Bureau communautaire, A la majorité absolue,

<u>PREND ACTE</u> du rapport d'activités présenté par le Syndicat de la Vallée de la Nave au titre de l'année 2024, ci-annexé.

<u>PRECISE</u> que la présente délibération sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

<u>INFORME</u> que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la collectivité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre des délibérations les membres présents, Pour extrait conforme, Par délégation du Président, Le Vice-président délégué,

Certifié exécutoire par le Président Compte tenu de la réception en Sous-préfecture le :0,2,007,2025

Et de la publication le : 0, 3, 007, 2025 Par délégation du Président, Le Vice-président délégué,

SCAILLIEREZ Philippe

SCAILLIEREZ Philippe

### REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20009198100015

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Syndicat intercommunal à vocation unique Syndicat de la vallée de la Nave

POSTE COMPTABLE DE : SGC de Saint Pol sur Ternoise

### SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

### Compte administratif

BUDGET: SYNDICAT DE LA VALLEE DE LA NAVE (2)

### **ANNEE 2024**

<sup>(1)</sup> Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

<sup>(2)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

### Sommaire

I - Informations générales	
Modalités de vote du budget	4
II - Présentation générale du compte administratif	
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	11
III - Vote du compte administratif	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	13
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	30
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	31
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	32
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	33
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	34 35
A3.2 - Etalement des provisions	36
A4.1 - Equilibre des opérations financières	37
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	38
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	39
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	40
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	41
A5.2.1 - Etat de ventilation des dep. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	42
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assantissement doiteur et rec. des services d'assantissement de la crise santiaire du COVID-19 - Fonctionnement	43
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	44
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	45
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	46
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	47
A8.3 - Opérations liées aux cessions	48
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	49
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	50
A10 - Etat des travaux en régie	51
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	53
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	54
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	55
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	56
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	57
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	58
B1.7 - Etat des engagements reçus	59
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	60
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	61
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	62
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	64
C3. Listo des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	65

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	60
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	67
C5 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	68
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	7:

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale,

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

	I – INFORMATIONS GENERALES	
L		
lì	MODALITES DE VOTE DU BUDGET	
Į]		

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

<sup>(1)</sup> A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

<sup>(2)</sup> Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

<sup>(3)</sup> A compléter par un seul des deux choix suivants :

<sup>-</sup> semi-budgétaires (pas d'Inscription en recette de la section d'investissement),

<sup>-</sup> budgétaires (délibération n° ....... du ......).

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le

ID: 062-200091981-20250401-2025\_02\_01-BF

ETAT DES RESTES A REALISER (CREDITS REPORTES) AU 31/12/2024

Etat\_des\_restes\_à\_réaliser\_(hor

ANNEXE 2

COLLECTIVITE:

SIADEP DE LA NAVE A NEDON

S   BUDGETAIRES   BUDGET 2024   AU 31/12/2024   3   1-2	1.00	Saranco	CREDITS PREVUS	ENGAGEMENTS	MANDATEMENTS	CREDITS	KEPOKIS
Chapitre 21	NATURE	STUMPLES	RIDGET 2024	AU 31/12/2024	2024	ANNULES	
Chapitre 21  Chapitre 22  Chapitre 23  Chapitre 24  Chapitre 24  Chapitre 24  Chapitre 24  Chapitre 24  Chapitre 25  Chapitre 27  Chap	nepenses	BUDGELAIRES	12000	,	m	1-2	2-3
Chapitre 21				*		00'00	00,00
Chapitre 20  Chapitre 21  Chapitre 22  Chapitre 23  Chapitre 24  Chapitre 25  Chapitre 25  Chapitre 27  Chap						00.00	00'0
Chapitre 20  Chapitre 21  Chapitre 21  Chapitre 21  Chapitre 21  Chapitre 21  Chapitre 23  Chapitre 24  Chapitre 24  Chapitre 24  Chapitre 24  Chapitre 24  Chapitre 25  Chapitre 25  Chapitre 27  Chap						00,00	00,00
Chapitre 21 174 000,00 43 298,90 € 19 593,10 €  Chapitre 21 174 000,00 € 43 298,90 € 19 593,10 €  Chapitre 21 174 000,00 € 0,00 € 0,00 €			9000	9.00 €	€000	≥ 00'0	9 00'0
2158 174 000,00 43.298,90 € 19.593,10 €  Chapitre 21 174 000,00 € 43.298,90 € 19.593,10 €  Chapitre 23 0,00 € 0,00 € 0,00 €	TOTAL	Chapitre 20		1	10 503 10	130 701.10	23 705,80
Chapitre 21 174 000,00 € 43 298,90 € 19 593,10 €		2158	174 000,00	43 290,90		0,00	00,00
Chapitre 21 174 000,00 € 43 298,90 € 19 593,10 €						0,00	00'0
Chapitre 21 174 000,00 € 43 298,90 € 19 593,10 €						00'0	00'0
Chapitre 27 174 000,00 € 0,00 € 0,00 €		;	\$ 000 000 FCF	43 298 90 E	19 593.10 €	130 701,10 €	23 705,80 €
Chapitre 23 0,00 € 0,00 €	TOTAL	Chapitre 21	200,000 471	200000000000000000000000000000000000000		0,00	00.00
. Chapitre 23 0,00 € 0,00 €						00'0	00.00
Chapitre 23 0,00 € 0,00 €	•					00'0	00'0
Chapitre 23			9000	0.00 6	€00.00	9 00'0	9 00'0
	TOTAL						23 705,80 €

Arrèté le présent état des crédits reportés « dépenses » à la somme de : vingt trois mille sept cent cinq euros et quatre-vingt centimes

A Particular	SataMoo	CREDITS PREVUS	ENGAGEMENTS	TITRES EMIS 2024	CREDITS	REPORTS
Nature		BUDGET 2024	PARTENAIRES		ANNULES	
Recelles	BUDGETAIKES	•	2	က	1-2	2-3
					00'0	00.00
					00'0	00.0
		9000	€00.0	9 00'0	9 00'0	9 00'0
TOTAL	Chapitre 10	5000			00'0	00'0
					00.00	00'0
		9000	0.00 €	00'00 €	9 00,00 €	9 00'0
TOTAL	Chapitre 13	2000				000
TOTAL RAR RECETTES						200

Arrèté le présent état des crédits reportés « recettes » à la somme de :

A Nédon,

SANDICAT INTERCOMMUNAL

ELA VALLÉE DE LA LIA Siège : Mairie de Nédon

VISA DU RESPONSABLE DU SGC

Le 31/12/2024

Page 1

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	ll II
VUE D'ENSEMBLE	A1

**EXECUTION DU BUDGET** 

LALGOTTON DO DODOLI.							
		DE	PENSES	RI	ECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section d'exploitation	А	271 256,82	G	283 215,90	G-A	11 959,08
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	72 565,18	н	68 934,32	Н-В	-3 630,86

		T				
	Report en section	С		0,00	i	237 529,84
REPORTS DE	d'exploitation (002)		(si déficit)			(si excédent)
L'EXERCICE N-1	Report en section	D		0,00	j	122 881,15
N-1	d'investissement (001)		(si déficit)			(si excédent)

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	P= 343 822,00 A+B+C+D	Q= 712 561,21 G+H+I+J	=Q-P 368 739,21

	Section d'exploitation	E	0,00	к	0,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'investissement	F	23 705,80	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	23 705,80	= K+L	0,00

		DEPE	NSES	REC	ETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
	Section d'exploitation	= A+C+E	271 256,82	= G+1+K	520 745,74	249 488,92
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	96 270,98	= H+J+L	191 815,47	95 544,49
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	367 527,80	= G+H+I+J+K+L	712 561,21	345 033,41

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTA	L DE LA SECTION D'EXPLOITATION	E 0,00	к 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTA	L DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 23 705,80	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	23 705,80	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

<sup>(1)</sup> indiquer le signe – si les dépenses sont superieures aux recettes, et + si les recettes sont superieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

<sup>(3)</sup> Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en receltes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	[1
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits empl	oyés (ou restant à	employer)	
Onap.		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
011	Charges à caractère général	197 146,98	91 468,71	0,00	0,00	105 678,27
012	Charges de personnel, frais assimilés	93 500,00	72 886,27	0,00	0,00	20 613,73
014	Atténuations de produits	71 500,00	20 579,00	0,00	0,00	50 921,00
65	Autres charges de gestion courante	17 000,00	8 345,53	0,00	0,00	8 654,47
T	otal des dépenses de gestion courante	379 146,98	193 279,51	0,00	0,00	185 867,47
66	Charges financières	8 129,65	6 402,67	1 726,98	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 800,00	848,96	0,00	0,00	951,04
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	1 940,00	1 329,00			611,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Tota	ıl des dépenses réelles d'exploitation	391 016,63	201 860,14	1 726,98	0,00	187 429,51
023	Virement à la section d'investissement	50 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	68 683,37	67 669,70			1 013,67
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation 118		118 683,37	67 669,70		Acres a a a	51 013,67
	TOTAL	509 700,00	269 529,84	1 726,98	0,00	238 443,18
D 00	Pour information 2 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

### **RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé		Crédits employés (ou restant à employer)			
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	235 500,00	257 383,02	0,00	0,00	-21 883,02
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	00,0	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	15 000,00	6 149,20	0,00	0,00	8 850,80
-	Total des recettes de gestion courante	252 500,00	263 532,22	0,00	0,00	-11 032,22
76	Produits financiers	1 200,00	1 280,62	0,00	0,00	-80,62
77	Produits exceptionnels	76,28	9,18	0,00	0,00	67,10
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Tot	tal des recettes réelles d'exploitation	253 776,28	264 822,02	0,00	0,00	-11 045,74
042	Opérat° ordre transfert entre sections	18 393,88	18 393,88			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		18 393,88	18 393,88			0,00
	TOTAL	272 170,16	283 215,90	0,00	0,00	-11 045,74
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	237 529,84				

Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
 I la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	ll ll
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	А3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelies	2 000,00	1 440,00	0,00	560,00
21	Immobilisations corporelles	176 028,07	21 353,25	23 705,80	130 969,02
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	193 028,07	22 793,25	23 705,80	146 529,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	31 378,05	31 378,05	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	31 378,05	31 378,05	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	224 406,12	54 171,30	23 705,80	146 529,02
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	18 393,88	18 393,88		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total	l des dépenses d'ordre d'investissement	18 393,88	18 393,88		0,00
	TOTAL	242 800,00	72 565,18	23 705,80	146 529,02
	Pour information	0,00			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 235,48	1 264,62	00,00	-29,14
	Total des recettes financières	1 235,48	1 264,62	0,00	-29,14
45	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	Il des recettes réelles d'investissement	1 235,48	1 264,62	0,00	-29,14
021	Virement de la section d'exploitation (2)	50 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	68 683,37	67 669,70		1 013,67
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Tota	I des recettes d'ordre d'investissement	118 683,37	67 669,70		51 013,67
	TOTAL	119 918,85	68 934,32	0,00	50 984,53

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
Pour ir R 001 Solde d'exécut	formation		31,15		

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régle effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(4) Seul le total des opérations réélles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	H
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	91 468,71		91 468,71
012	Charges de personnel, frais assimilés	72 886,27		72 886,27
014	Atténuations de produits	20 579,00		20 579,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 345,53		8 345,53
66	Charges financières	8 129,65	0,00	8 129,65
67	Charges exceptionnelles	848,96	0,00	848,96
68	Dot, Amortist, dépréciat°, provisions	1 329,00	67 669,70	68 998,70
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	203 587,12	67 669,70	271 256,82

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
	M.
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	271 256,82

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	18 393,88	18 393,88
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	31 378,05	0,00	31 378,05
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 440,00	0,00	1 440,00
21	Immobilisations corporelles (6)	21 353,25	0,00	21 353,25
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	00,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	
	Dépenses d'investissement –Total	54 171,30	18 393,88	72 565,18

	Т
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
	<u> </u>
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	72 565,18

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Voir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 SI la régle applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	ll
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	257 383,02		257 383,02
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	6 149,20		6 149,20
76	Produits financiers	1 280,62	0,00	1 280,62
77	Produits exceptionnels	9,18	18 393,88	18 403,06
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	264 822,02	18 393,88	283 215,90

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-	237 529,84

520 745,74 TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

Opérations d'ordre **TOTAL** Opérations réelles (1) INVESTISSEMENT (2) Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106) 0,00 0,00 0,00 10 0,00 0,00 0,00 13 Subventions d'investissement 0,00 0,00 Prov. Réglementées, amort. dérogatoires 14 0,00 0,00 Provisions pour risques et charges (4) 15 0,00 0,00 0,00 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non 16 budgétaire) 0,00 0.00 18 Comptes liaison : affectate BA, régles 0,00 0,00 0,00 Immobilisations incorporelles(5) 20 0,00 0,00 0,00 21 Immobilisations corporelles(5) 0,00 0,00 0,00 Immobilisations reçues en affectation(5) 22 0,00 0,00 0,00 23 Immobilisations en cours(5) 0,00 0,00 0,00 26 Participations et créances rattachées 1 264,62 0,00 1 264,62 Autres immobilisations financières 27 67 669,70 67 669,70 Amortissement des immobilisations 28 0,00 0,00 Dépréciation des immobilisations (4) 29 0.00 0.00 Dépréciat° des stocks et en-cours (4) 39 0,00 0,00 0,00 Opérations pour compte de tiers (6) 45.. 0,00 0,00 Charges à répartir plusieurs exercices 481 0,00 0,00 Dépréciations des comptes de clients 491 0,00 0,00 0,00 3.. Stocks 68 934,32 67 669,70 1 264,62 Recettes d'investissement - Total

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	122 881,15
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	191 815,47

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

Voir liste des opérations d'ordre.

Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

Hors chaptires « opérations d'équipement ».

Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.



Chap/	Libellé (1)		Crédits emplo			
art (1)	,	Crédits ouverts		Charges	Restes à	Crédits
(-,		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	rattachées	réaliser au 31/12	annulés
011	Charges à caractère général (2) (3)	197 146,98	91 468,71	0,00	0,00	105 678,27
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	30 000,00	21 767,72	0,00	0,00	8 232,28
6063	Fournitures entretien et petit équipt	10 000,00	1 398,92	0,00	0,00	8 601,08
6064	Fournitures administratives	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6066	Carburants	3 000,00	1 327,35	0,00	0,00	1 672,65
613	Locations, droits de passage, servitude	5 000,00	2 212,11	0,00	0,00	2 787,89
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	50 000,00	22 369,23	0,00	0,00	27 630,77
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	10 000,00	7 606,80	0,00	0,00	2 393,20
6155	Entretien et réparations biens mobiliers	2 000,00	199,34	0,00	0,00	1 800,66
6156	Maintenance	20 000,00	11 549,82	0,00	0,00	8 450,18
616	Primes d'assurances	10 000,00	8 380,37	0,00	0,00	1 619,63
618	Divers	146,98	0,00	0,00	0,00	146,98
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	5 000,00	1 493,95	0,00	0,00	3 506,05
623	Publicité, publicat°, relations publique	1 000,00	145,26	00,00	0,00	854,74
626	Frais postaux et frais télécommunicat°	7 500,00	3 044,44	0,00	0,00	4 455,56
627	Services bancaires et assimilés	500,00	83,04	0,00	0,00	416,96
62878	Remb. frais à des tiers	2 000,00	2 025,36	0,00	0,00	-25,36
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6378	Autres taxes et redevances	25 000,00	7 865,00	0,00	0,00	17 135,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	93 500,00	72 886,27	0,00	0,00	20 613,73
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	500,00	154,32	0,00	0,00	345,68
6410	Rémunérations du personnel	63 000,00	52 427,25	0,00	0,00	10 572,75
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	27 000,00	18 915,08	0,00	0,00	8 084,92
647	Autres charges sociales	2 000,00	1 389,62	0,00	0,00	610,38
648	Autres charges de personnel	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
014	Atténuations de produits (4)	71 500,00	20 579,00	0,00	0,00	50 921,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	70 000,00	20 324,00	0,00	0,00	49 676,00
706129	Reverst redevance modernisat <sup>a</sup> agence eau	1 500,00	255,00	0,00	0,00	1 245,00
65	Autres charges de gestion courante	17 000,00	8 345,53	0,00	0,00	8 654,47
653	Indemn., frais, format° élus/memb. cons.	10 000,00	8 302,88	0,00	0,00	1 697,12
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	1 000,00	42,65	0,00	0,00	957,35
тот	AL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)	379 146,98	193 279,51	0,00	0,00	185 867,47
66	Charges financières (b) (5)	8 129,65	6 402,67	1 726,98	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	8 371,91	8 371,91	0,00	00,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-242,26	-1 969,24	1 726,98	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 800,00	848,96	0,00	0,00	951,04
<del> </del>	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 800,00	848.96	0,00	0,00	951,04
673 68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	1 940,00	1 329,00			611,00
6815	Dot, prov. pour risques exploitat°	1 940,00	0,00			1 940,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	1 329,00			-1 329,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	391 016,63	201 860,14	1 726,98	0,00	187 429,51
023	Virement à la section d'investissement	50 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	68 683,37	67 669,70			1 013,67
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	68 683,37	67 669,70			1 013,67
<u></u>	OTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	118 683,37	67 669,70			51 013,67
j						

Chap/	Libellé (1)	ibellé (1) Crédits employés (ou restant à employer)				
art (1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	118 683,37	67 669,70			51 013,67
	AL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	509 700,00	269 529,84	1 726,98	0,00	238 443,18
D	Pour information 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

potali da calcal accioni	
Montant des ICNE de l'exercice	1 726,98
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 969,24
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-242,26

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 42 en M. 43.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobililères de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/	Libellé (1)	0 / 174	Crédits empl	oyés (ou restant	à employer)	
art(1)	` '	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges (2)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	235 500,00	257 383,02	0,00	0,00	-21 883,02
7011	Eau	200 000,00	218 422,73	0,00	0,00	-18 422,73
701241	Redevance pollution d'origine domestique	30 000,00	32 132,10	0,00	0,00	-2 132,10
701251	Redevance prélèvement ressource en eau	0,00	6 414,49	0,00	0,00	-6 414,49
70128	Autres taxes et redevances	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	500,00	413,70	0,00	0,00	86,30
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	15 000,00	6 149,20	0,00	0,00	8 850,80
7588	Autres	15 000,00	6 149,20	0,00	0,00	8 850,80
	L = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013	252 500,00	263 532,22	0,00	0,00	-11 032,22
76	Produits financiers (b)	1 200,00	1 280,62	0,00	0,00	-80,62
7688	Autres	1 200,00	1 280,62	0,00	0,00	-80,62
77	Produits exceptionnels (c)	76,28	9,18	0,00	0,00	67,10
778	Autres produits exceptionnels	76,28	9,18	0,00	0,00	67,10
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	253 776,28	264 822,02	0,00	0,00	-11 045,74
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	18 393,88	18 393,88			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	18 393,88	18 393,88			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00		80 (01) \$1.00 (00) \$1.00 \$1.00 (00) \$1.00 (00)	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	18 393,88	18 393,88			0,00
	L DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE otal des opérations réelles et d'ordre)	272 170,16	283 215,90	0,00	0,00	-11 045,74
R 00	Pour information 2 Excédent d'exploitation reporté de N-1	237 529,84				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

2010	
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de liers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.
(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	2 000,00	1 440,00	0,00	560,00
2051	Concessions et droits assimilés	2 000,00	1 440,00	0,00	560,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	176 028,07	21 353,25	23 705,80	130 969,02
2158	Autres Instal. matériel, outil. techniq.	174 000,00	19 593,10	23 705,80	130 701,10
218	Autres immobilisations corporelles	2 028,07	1 760,15	0,00	267,92
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
2315	Installat^, matériel et outillage techni	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
	Total des dépenses d'équipement	193 028,07	22 793,25	23 705,80	146 529,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	31 378,05	31 378,05	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	31 378,05	31 378,05	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	31 378,05	31 378,05	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	224 406,12	54 171,30	23 705,80	146 529,02
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	18 393,88	18 393,88		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	18 393,88	18 393,88		0,00
1391	Subventions d'équipement	18 393,88	18 393,88		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	18 393,88	18 393,88		0,00
,	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	242 800,00	72 565,18	23 705,80	146 529,02
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régle applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 235,48	1 264,62	0,00	-29,14
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	1 235,48	1 264,62	0,00	-29,14
	Total des recettes financières	1 235,48	1 264,62	0,00	-29,14
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 235,48	1 264,62	0,00	-29,14
021	Virement de la section d'exploitation	50 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	68 683,37	67 669,70		1 013,67
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 395,00	1 174,50		220,50
2813	Constructions	4 393,00	4 393,00		0,00
28158	Autres matériels, outillage technique	62 620,37	61 827,20		793,17
2818	Autres immobilisations corporelles	275,00	275,00		0,00
то	TAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	118 683,37	67 669,70		51 013,67
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	118 683,37	67 669,70		51 013,67
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	119 918,85	68 934,32	0,00	50 984,53
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	122 881,15			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Page 17

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	111
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

Cet état ne contient pas d'information.

	I
	A1.1
IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

### A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

The state of the s	دا ماه ماهدات	The state of the s		Montant des remboursements N	boursements N	
	Date de la					
Nature	décision de	Montant maximum autorise	Montant des tirages N			Encours restant dû au 31/12/N
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	réaliser la ligne	au 01/01/N		Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
	de trésorerie (2)		Haranin Rajawa Ing	100 (100 (100 (100 (100 (100 (100 (100	OCCUPATION CONTRACTOR OF STREET OF S	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de tresorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
						ONANGONINGON DIRON DE CONTROL INTERPROPERTOR
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	00'0	00,0	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) it s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesqueis les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les pour lesqueis les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

VEXES	TE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE
A - VI	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETT

### A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

7																	<del></del>											
		Caté- gorie d'em- prunt (8)							A-1			<u>-</u>			A-1				ŧ			A-1						
	Possibilité	de rembour- sement anticipé O/N											-otor	,														
		Profil d'amor- tissement (7)							X Echéance constante			X Echéance constante			X Echéance constante		****		D.,	.10		۵	-					
		Pério- dicité des rembour- sements (6)							<b> </b>		wood.	ω			H				ഗ			u	o				A STATE OF THE STATE OF T	
		Devise																										out with the second control of the second co
e du contrat	Taux initiai	Taux actuariel							1,603			1,670			5,525				4,703			c c	3,322					The second of th
ttes à l'origin	Тап	Niveau de taux (5)							1,590			1,550			5,400				4,640	,		0	3,290					SOUL CONTRACTOR CONTRACTOR
Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Index (4)																										A. ESCAPINGULAR AND ROBANGO AND COMP.
		Type de taux d'intérêt (3)							ΙĽ			Ŀ			LL.				<b>u.</b> .				i£.					Weenwaterman
		Nominal (2)	00'0		538 715,00			538 715,00	130 000,00			100 000,00			106 715,00				82 000,00				120 000,00			00'0		
		Date du premier rembour- sement							01/11/2017			02/01/2020			04/06/2003				28/09/2009		***************************************		07/08/2011					
		Date d'émission ou date de mobilisation (1)																										39X/(HH1/NZ420)X418000000
		Date de signature							15/06/2017			15/05/2019			08/11/2002		_		04/03/2009				21/01/2011					Secondary (Secondary)
		Organisme préteur ou chef de file							CAISSE	CREDIT	AGRICOLE NDF	CAISSE	REGIONALE DE	CREDIT	AGRICOLE NUF	REGIONALE DE	CREDIT	AGRICOLE NDF	CAISSE	REGIONALE DE	CREDIT	AGRICOLE NDF	CAISSE	אבפוסוארם סב	CREDIT AGRICOLE NDE			
		Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	163 Emprunts	()	164 Emprunts	aupres d'établissement de	crédit (Total)	1641 Emprunts en euros (total)	10000474719			10001195679			9589610100				99144875237				99147077439			1643 Emprunts en	devises (total)	

							Emprunts et dettes à l'origine du contrat	ttes à l'origir	ne du contrat					
								Tau	Taux initial				Possibilité	
Nature			Date	Date du		Type de					Pério-dicité des		de	Caté- gorie
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro	Organisme prêteur ou chef	Date de	d'emission ou date de	premier rembour-	Nominal (2)	taux d'intérêt	Index (4)	Niveau de taux	Taux	Devise	rembour- sements	Profil d'amor-tissement (7)	sement	d'em- prunt (8)
de contrat)	de file	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	mobilisation (1)	sement		(8)		(5)	actuariel		(2)	00000	anticipé O/N	
					000									
16441 Emprunts														
describe during														
option de tirage sur														
ligne de trésorene														
(total)														
													State of the state	
165 Dépôts et					00'0									
cautionnements														
recus (Total)														
( ) ) ) )														
													10 (10 kg) Alfi	
167 Emprunts et					00,0									
dettes assortis de														
conditions														
particulières														
(Total)														
***														
100					00.0									
168 Emprunts et														
dettes assimiles														
(10(4))					000									
1681 Autres														
(1)														
1682 Bons à moven					00'0									
terme négociables														
(total)														
1687 Autres dettes					00'0									
(total)														
												TANKS AND		
Total général					538 715,00									

<sup>(1)</sup> Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

<sup>(2)</sup> Nominal : montant emprunté à l'origine.

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (d'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

<sup>(5)</sup> Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat. (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offents aux collectivités territoriales).

2	A1.2	
IV ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

						Emprunts e	Emprunts et dettes au 31/12/N					
						•	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne.	Couverture		Catégorie		Durée			Niveau de			4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4	
indiquer le numéro	°, N\O	Montant couvert	d'emprunt après couverture	Capital restant dù au 31/12/N	rėsiduelle (en	Type de taux	Index (13)	taux d'intérêt au	Capital	Charges d'intérêt (15)	Interets perçus (le cas échéant)	ICNE de l'exercice
	(10)		eventuelle (11)		années)			31/12/N (14)	The state of the s		(16)	HAVE THE PARTY OF
163 Emprunts oblicataires (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00,0
164 Emprunts		00'0		256 032,42					31 378,05	8 371,91	00'0	1 726,98
auprès									•			
d'établissement de crédit (Total)												
1641 Emprunts en		00'0		256 032,42					31 378,05	19,178.8	00'0	1 726,98
euros (total)												
10000474719		0,00	A-1	71 020,52	7,67	止		1,603	8 544,05	1 214,31	00'0	185,07
10001195679		00'0	A-1	69 204,40	9,58	LL.	<b></b>	1,670	6 350,77	1 146,59	00'0	530,37
9599610100		00'0		47 702,81	8,25	ΙĽ		5,525	4 475,74	2 728,02	00'0	186,04
99144875237		00'0		53 294,49	14,25	щ		4,703	2 529,24	2 561,22	00'0	631,95
99147077439		00'0		14 810,20	1,17	ıL		3,322	9 478,25	721,77	00'0	193,55
1643 Emprunts en		00'0		00'0					00'0	00'0	00,0	00,0
16441 Emprunts		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00.0
assortis d'une												
option de tirage sur												
ligne de trésorerie (total) (9)												
165 Dépôts et		00'0		0,00					0,00	00,0	00'0	00'0
cautionnements												
reçus (Total)												
167 Emprunts et		00'0		00'0					00'0	00'0	a o o	Po's
deftes assortis de												
particulières												
(Total)												

- Marie - Lawrence - L		Alexander (April April A	AND THE PERSON NAMED IN COLUMN	Wes		Emprunts e	Emorunts et dettes au 31/12/N					
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dù au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
168 Emprunts et dettes assimilés		00'0		00'0					00'0	00'0	0,00	00'0
1681 Autres emprunts (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	oo'o	00'0
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	0.00
1687 Autres dettes (total)		00'0		00'0					00'00	00'0	00°0	00'0
Total général		0,0		256 032,42					31 378,05	8 371,91	00'0	1 726,98

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du faux constaté sur l'année.

(15) il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régiés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	2
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	41.3

# A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

% par type de taux selon le capital restant dû		00'0		0,00		0000		00'0		00,0		00'0	0,00
Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)		00'0		00'0		0,00		00'0		00'0		00,0	0,00
Intérêts payés au cours de l'exercice (10)		00,0		00'0		00'0		00'0		0,00		0,00	00'0
Niveau du taux au 31/12/N (9)													
Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)													
Coût de sortie (7)		00'0		00'0		0,00		0,00		0,00		00'0	00'0
Taux maximal (6)													
Taux minimal (5)													
Dates des périodes bonifiées						100							
Durée du contrat													
Type d'indices (4)													
Capital restant dù au 31/12/N (3)		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00,0	00'0
Nominal (2)		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00,0	00'0
Organisme préteur ou chef de file													
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)	TOTAL (A)	Barrière simple (B)	TOTAL (B)	Option d'échange (C)	TOTAL (C)	Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)	TOTAL (D)	Multiplicateur jusqu'à 5 (E)	TOTAL (E)	Autres types de structures (F)	TOTAL (F)	TOTAL GENERAL

<sup>(1)</sup> Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

<sup>(2)</sup> Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

<sup>(3)</sup> En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du couvert et la part non couverte.

<sup>(4)</sup> Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

<sup>(5)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prèt sur toute la durée du contrat.

<sup>(7)</sup> Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance. (6) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(8)</sup> Montant, index ou formule.

<sup>(9)</sup> inciquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, incliquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668. (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 788.

			- ANNEXES				2
ELEMENTS DU BILAN	U BILAN – E	TAT DE LA DETTE	- TYPOLOGIE DE	- ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	DE L'ENCOURS		A1.4
		A1.4 – TYPOLC	GIE DE LA REPAR	A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	URS (1)		100000000000000000000000000000000000000
-		(1)	(2)	(2)	(4)	(5)	(9)
NA CARLON	Indices sous-jacents	Indices zane euro	Indices inflation française	Ecarts d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un	Ecarts d'indices hors zone euro	Autres indices
Structure			ces indices		est un indice hors zone euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de	Nombre de	5	0	0	0	0	
taux fixe contre taux variable ou miver sement. Lorange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	00'0	00'0	00'0	0.00	
unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou	Montant en euros	256 032,42	00'0	00'0	00'0	00'0	
(factor) and the	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	0,00	0,00	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	0.00	
	Nombre de produits	0	0	O	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	00'0	00'0	0,00	00'0	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 cané	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	O	0	O	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	00'0	00'0	0,00	0,00	
***************************************	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00.0	
And the second of the second o	Nombre de						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						00'0
	Montant en euros						00'0

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

>	u y v	T. Al.o	
SAXANNA VI		ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTUR	

### A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emp	Emprunt couvert						instrument de couverture	ıverture				
										Périodicité		Primes éventuelles	ntuelles
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture	Nature de la couverture (change ou	Notionnel de l'instrument de	Date de début Date de fin du contrat du contrat	Date de fin du contrat	de règlement des	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat	Primes reçues pour
	-				?	taux)				intérêts (4)		d'option	d'option
Taux fixe (total)		00'0				***************************************	00'0		60 Mg 150 Mg		00'0	00'0	0,00
()													
Taux variable simple		00'0					00'0				00'0	0,00	00'0
(rotal)								200000000000000000000000000000000000000	Marie Control of the	100000000000000000000000000000000000000			
Taux complexe (total) (2)		00'0					0,00				00,0	0,00	0,00
Total		00:00					00'0				00'0	00'0	00'0

Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
 Is agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprirmée en point de pourcentage.
 Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap. floor, tunnel, swaption).
 Indiquer la périodicité de réglement des intérêts: A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

### A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

				Effet de l'in	Effet de l'instrument de couverture	ure			
Instruments de couverture		Taux navé		Taux reçu (7)	(2)	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	s depuis l'origine du contrat	Catégorie d'emprunt (8)	emprunt (8)
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (4)	Niveau de taux	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Avant opération Après opération de couverture
Taux fixe (total)		(c)	6	The state of the s		00'0	00'0	00	
Taux variable simple (fotal)						00,0	00'0	00	
Taux complexe (fotal) (2)						00'0	00'0	00	
Total						00'0	00'0	00	

<sup>(5)</sup> Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

<sup>(6)</sup> Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

<sup>(7)</sup> A complèter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

2	A1.6
IV - ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

# A1.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

		> -													
1000	Année de mobilisation et	n et						Pério- dicité	Caractér	Caractéristiques du		Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice	
Emprunts (2)	profil d'amort.	ort. Date du		Organisme	trestant laire	Canifal	Durée	des rem-	-	taux					ICNE de
(Pour chaque ligne, indiquer le numero de	idnia i an	refinance-		prèteur ou chef	dū dū	réaménagé	rėsidu-		Type	ž	Niveau				l'exercice
contrat)	<u> </u>	Profil	<u></u>	de file			alla	-es		Index	de Ty	Type Montant (42)	19) Intérête (13)	Capital	
	Année	(5)						ments t	taux (	(8)	taux (1	(11)			
								(9)	(7)		(6)				
Total des dépenses au c/ 166					00'0	00'0						00'0	0,00	0,00	0,00
Refinancement de dette (3)															
Total des recettes au c/ 166					00'0	00,0		55					0,00	0,00	00'0
Refinancement de dette (4)							CONTROL MANAGEMENT								
														County Co	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(7) Type de taux d'intèrèt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(10) II s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(13) il s'agit des intéréts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668. (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

Ν	A1.7
IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

### A1.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

s l'exercice (s'il y u)		Capital	00'0
Annuité payée dans l'exercice (s'il y a licu)		Intérêts	00'0
	CNE de	l'exercice	00'0
	Capital restant	dū au 31/12/N	00'0
rtissement licité de ement (6)		Contrat renégocié	
Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Contrat	
inal		Contrat renégocié (5)	00'0
Nominal		Contrat initial	00'0
	jié	Taux act.	
	Contrat renegocié	Index (4)	
Taux (2)		Type de taux (3)	
T <sub>a</sub>		Taux act.	
	Contrat initial	Index (4)	
		Type de taux (3)	
Durée résiduelle en années		Con- trat rené- gocié	
résio		Con- trat initial	
		Organisme prěteur	
	Date de	renégocia- tion	
e c	souscrip-	tion du contrat initial	
		d'emprunt	Total

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(4) indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Nominal à la date de renégociation.
 (6) Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.8

### A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	ΙV
ELEMENTS DU BILAN	A2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

### A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

712 / 111/0/11/0021/	
CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	
CGCT):€	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
		0	01/01/2000

	IV – ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	
ĺ	ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

### A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées	Montant total des prov. et dépréciations	Reprises inscrites au budget de	SOLDE
-	l'exercice (1)		au 01/01/N	constituées	l'exercice	
	PROVISIO	NS ET DEPRECIA	ATIONS BUDGET	AIRES		
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS	ET DEPRECIATI	ONS SEMI-BUDG	SETAIRES		
Provisions, pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		6,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

<sup>(2)</sup> Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

### A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

<sup>(1)</sup> Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	M4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Sold	e de la	section	d'inves	tissemen	t de i	l'exercice N-1	

20106 de la 260tion d'investigacinent de l'exclose d' l	the state of the s
	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	122 881,15
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	122 881,15

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

Section investissement de l'excluter l'	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 106 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	122 881,15
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)  Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité  Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	122 881,15

### COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	49 771,93	49 771,93	23 705,80	73 477,73
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	119 918,85	68 934,32	0,00	68 934,32
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	70 146,92	19 162,39	-23 705,80	-4 543,41
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	122 881,15			122 881,15
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	122 881,15			122 881,15
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte	e III + Solde IV)			118 337,74

<sup>(1)</sup> BP+BS+DM + RAR N-1.Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

<sup>(2)</sup> Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

<sup>(3)</sup> Mandats et titres émis

<sup>(4)</sup> Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES	lV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Libelié (1) Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	
	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES	49 771,93	49 771,93
16 Empr	unts et dettes assimilées (A)	31 378,05	31 378,05
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	31 378,05	31 378,05
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681 Autres emprunts		0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	es et transferts à déduire des ressources propres (B)	18 393,88	18 393,88
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	18 393,88	18 393,88
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

**RESSOURCES PROPRES** 

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTE	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	119 918,85	III 68 934,32
	ces propres externes de l'année (a)	1 235,48	1 264,62
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	1 235,48	1 264,62
Ressour	ces propres internes de l'année (b) (2)	118 683,37	67 669,70
15	Provisions pour risques et charges		Allega
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		1
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 395,00	1 174,50
2813	Constructions	4 393,00	
28158	Autres matériels, outillage technique	62 620,37	
2818	Autres immobilisations corporelles	275,00	275,00
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	50 000,00	0,00

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.1
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	

IV – ANNEXES	ΙV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.2
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	A5.2.1
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A5.2.2
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	, (0.2.2
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A E O A
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU	A5.3.1
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	

### A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			
Article (1)	Libellé (1)	Montant	
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66 Charges financières		0,00	
67	Charges exceptionnelles		
68	Dotations aux provisions et dépréciat°		
014	Atténuations de produits	0,00	
	Total des dépenses réelles	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	
	Total des dépenses d'ordre		
	TOTAL GENERAL	0,00	

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	• •
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

### A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
·	TO	ΓAL		0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

* *	>	A7	
	IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	

# A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
  (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, fant en dépenses qu'en recettes.
  (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date Désignation du bien d'acquisition		Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement	
Acquisitions à titre onéreux					
26/01/2024	LOGICIEL 2024	1 440,00	0,00	5	
01/02/2024	TELEPHONE MOBILE POUR PREPOSE XIAOMI REDMI	179,15	0,00	5	
11/04/2024	CREATION BRANCHEMENT NEUF AMES- FACE / 25 RUE DE L'EGLISE	∖U 1 556,40	00,0	40	
03/06/2024	CREANCES SUR DES COLLECTIVITES PUBLIQU	ES -625,06	0,00	0	
21/06/2024	ORDINATEUR PORTABLE POUR ASTREINTE	1 581,00	0,00	5	
09/08/2024	COMPTEURS AQUADIS ET REGARDS ISOCOUR	625,90	0,00	10	
07/10/2024	CREANCES SUR DES COLLECTIVITES PUBLIQU	ES -639,56	0,00	0	
14/10/2024	CHLOROMETRE AVEC OPTION INVERSEUR	9 394,00	0,00	40	
13/12/2024	RENOUVELLEMENT BRANCHEMENT NEDONCH 5 ET 7 RUE PRINCIPALE	£- 8 016,80	0,00	40	
Acquisitions à titre gratuit					
Mise à disposition					
Affectation					
Mises en concession ou affermage					
Divers					
TOTAL GENERAL		21 528,63	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	400
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit				ama buan			
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

### A8.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

	Produit des cessions			
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00		
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTF	REES A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement	
Acquisitions à titre onéreux					
Acquisitions à titre gratuit					
		0,00	0,00	0	
Mise à disposition					
		0,00	0,00	0	
Affectation					
		0,00	0,00	O	
Mises en concession ou affermage					
- AMILIA		0,00	0,00	0	
Divers					
		0,00	0,00	0	
TOTAL GENERAL		0,00	0,00		

	IV – ANNEXES	IV
ì	ELEMENTS DU BILAN	
	VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
H-1		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
	The second to 2009 for Consumptions of the second to the s	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
	Analous (CCC) and a support of the s	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	ΙV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

### SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
	TOTAL GENERAL	0,00	0,00

### SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

<sup>(1)</sup> Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

<sup>(2)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement. (3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

### **RATIO**

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

N	B1.1
IV – ANNEXES	ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

## B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

e au cours de cice	En capital	00'0	0,00	00'0	00'0
Annuité garantie au cours de l'exercice	En intérêts (8)	0,00	0,00	00'0	00'0
Indices ou devises pouvant	l'emprunt				
Catégorie d'emprunt	5				
onstaté t (6)	Niveau de taux				
Taux moyen constaté sur l'année (6)	Index (4)				
Taux	Taux (3)				
Périodi- Taux initial su Capital restant rési- pour- p	Taux actua- riel (5)				
Taux initial	(4)				
0	(3)				
Péríodi- cité des rem- bour-	sements (2)				
Durée rési-	duelle				
Capital restant dù au 31/12/N		00'0	00'0	00'0	00'0
Montant initial		00'0	00'0	00'0	0,00
Organisme prêteur ou	chef de file				
Objet de Pemerunt casanti					
Année de mobilisation et profil d'amortissement	e Profil				
mob d'amc	Année	w w 🖸	. v ∵	. y	
Désignation du	Delleliciale	Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)	Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (nors logements sociaux)	Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social	TOTAL GENERAL

<sup>(1)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

<sup>(2)</sup> Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intèrêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

<sup>(5)</sup> Taux annuel, tous frais compris.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du faux constaté sur l'année.

<sup>(7)</sup> Carágorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<sup>(8)</sup> il s'agit des intérèts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérèts réglés à l'échéance » (intérèts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
GARANTIES D'EMPRUNT	

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en	euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	11	264 822,02

i			0.00
- 1	Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1 1 1 1 1	υ,υυ β
- 1	Part des daranties d'emprunt accordées au litte de l'exercice en 76 (5)	1111	1

<sup>(1)</sup> Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

<sup>(2)</sup> Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

<sup>: . . (3)</sup> Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

### B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.4
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	D 1.7

### B1.4 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

<sup>(1)</sup> Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

<sup>(2)</sup> Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV.	B1.5	
IV – ANNEXES	ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

### ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

					; : !				Montant de	) la rémunérat	ion du cocontract	ant restant à ve	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée
										resta	restante du marché de partenariat (3)	partenariat (3)	
							Montant		Part inve	Part investissement			
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date fin Date mise de en service marché équipement	total prévu au titre du marché	Annuité versée sur l'exercice	Part totale (4)	Dont part nette (5) I	Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL   +    +
			marché	<u></u>			(TTC)						
Marchés de partenariat (1)	tenariat (1)												
		SO	SOUS-TOTAL				00'0	00,00	00'0	00,0	0,00	00'0	00'0
Marchés globau	x de performance	Marchés clobaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)	s de financement (2										
7			SOLIS TOTAL				00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
		AS .	TOTAL				00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00.0
			012										

<sup>(1)</sup> Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

<sup>(2)</sup> Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

<sup>(3)</sup> Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

 <sup>(4)</sup> Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12N
 (5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

### **B1.6 -- ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

		J. LINI DEO NO		10,10=11			
Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subve	ntions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018 Autres	engagements donnés	·····			0,00	0,00	0,00
Au profit d'	organismes publics				0,00	0,00	0,00
Au profit d'	organismes privės (1)				0,00	0,00	0,00
	T	OTAL			0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

<sup>-</sup> l' « Organisme bénéficiaire » de la garantle est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

<sup>-</sup> la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

<sup>-</sup> la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

<sup>-</sup> la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;

<sup>-</sup> la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

### **B1.7 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

DIS LIAI DECENTACIONE							
Année	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée	Périodicité	Créance en capital à	Créance en capital	Annuité reçue au
d'origine			en		l'origine	31/12/N	cours de l'exercice
			années				
8027 Subve	entions à recevoir par annuités (annu	ités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00		
A l'exception	on de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
Engageme	nts reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
		TOTAL			0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

### B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	,
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

### B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

		,		71
/ 11	2		7.5	
	IV – ANNEXES	The state of the s	ATTERES ELEMENTS D'INEOPMATIONS - ETAT DII PERSONNEL ALI 31/12/N	AUTHEN DINI CHANGE DINI CHANGE DE L'ACCESSE

## C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

(X) Old Ideal IIO Charles	CATEGORIES (2)		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	(3)	EFFECTIFS BUDG	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	EMPLOIS T (4)
		EMPLOIS	EMPLOIS	TOTAL	AGENTS	AGENTS	TOTAL
		PERMANENTS À	PERMANENTS À		TITULAIRES	NON NON NOITH	
		TEMPS	TEMPS NON COMPLET			III OLAIRES	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	00'0	0,00	00'0	00,00	0,00
Directeur néméral des services		00'0	00'0	00'0	00,00	00,00	00,0
Directour general adjoint des services		00'0	00'0	00'0	00'0	00,00	00'0
Directery general des services techniques		00,00	00'0	00'0	00,00	00,00	00'0
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		00'0	0,00	00,0	00,00	00'0	00,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		00'0	1,00	1,00	0,51	0,00	0,51
ADJOINT ADMINISTRATIF	ပ	00'0	1,00	1,00	0,51	00,00	0,51
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	1,00	1,00	0,91	00,0	0,91
ADJOINT TECHNIQUE	O	00'0	1,00	1,00	0,91	00,00	0,91
FILIERE SOCIALE (d)		00'0	00'0	0,00	00,0	0,00	00'0
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	00'0	00'0	00'0	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		00,0	0,00	00'0	00'0	00'0	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		00'0	00'0	00,00	00'0	00'0	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		00,0	00'0	0,00	00'0	0,00	0000
FILIERE ANIMATION (I)		00,00	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0
FILIERE POLICE (J)		00'0	00,0	00'0	0,00	00'0	00'0
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	00'0	00'0	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		00,00	2,00	2,00	1,42	00'0	1,42

<sup>(1)</sup> Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR: INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

<sup>(2)</sup> Catégories : A, B ou C.

<sup>(3)</sup> Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

<sup>(4)</sup> Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

<sup>(5)</sup> Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

711	2	C1.1	
	IV – ANNEXES		THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TO THE PERSON NAMED IN COLUMN T

## C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

ACENTS NON TITILI AIRES EN FONCTION AII 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REM	REMUNERATION (3)	CON	CONTRAT
		(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
	The state of the s				HANGER WILLIAM STEEL	STOLENISH STORE CARSON SERVING CONTROL
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culture!
ANIM! Animation.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Réference à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) : 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée ma

332-23-1": Accroissement between datching bour une durbe maximale de douze mois.
332-23-2": Accroissement durbe maximale de six mois.
332-23-2": Accroissement durbe maximale de six mois.
332-24": Contrat e projet pour une durbe maximale de six mois.
332-14": Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à sevir à temps partiel ou indisponible.
332-14. Nacance temporaire d'un fonctionnaire autorisé à sevir à temps partiel ou indisponible.
332-14. Nacance temporaire d'un fonctionnaire autorisé à sevir à temps partiel ou indisponible.
332-8-2": Lus file par les besoins des sevires on la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être rectuté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-4": Absence de maplios de fonctionnes de fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial et projet pour nois de l'Olb habitants, pendant trois ans suivant la creation, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-4": Communes nouvelles issues de fusion de communes (4 1000 habb), let des groupements de communes (5 1000 habitants, pendant trois ans suivant la creation et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement de communes (5 200 hab), let des groupements de communes (5 1000 habitants, pendant trois ans suivant la creation et le la décision d'une autorité.
332-8-5": Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnes à l'ardice L. 332-8 avec un agent contractuel territorial curre indéterminée en application de l'ardice. L'as Saz avec un agent contractuel territorial concerne templit avant l'échéance de son contrat les configures de six ans au moirs.
332-11: Contrat à durée indéterminée en application de l'ardice l'assert de contrat le conferne remplit avant l'échéance de son contrat les configures de six ans au moirs.
332-11: Contrat de turée indéterminée de proprie l'ardice l'assert de groupes d'élus.
433-11: Contrat de c

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP. (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 - FTAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

<sup>(1)</sup> Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMEN FINANCIER	IT C2

### C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

<sup>(1)</sup> Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

<sup>(3)</sup> Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

### C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

<sup>(1)</sup> Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

### C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	509 700,00	271 256,82	0,00	271 256,82
RECETTES	509 700,00	520 745,74	0,00	520 745,74
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	242 800,00	72 565,18	23 705,80	96 270,98
RECETTES	242 800,00	191 815,47	0,00	191 815,47

<sup>(1)</sup> Cumul du BP, BS et DM.

### 2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

3 - PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	509 700,00	271 256,82	0,00	271 256,82
RECETTES	509 700,00	520 745,74	0,00	520 745,74
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	242 800,00	72 565,18	23 705,80	96 270,98
RECETTES	242 800,00	191 815,47	0,00	191 815,47
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	752 500,00	343 822,00	23 705,80	367 527,80
TOTAL AGREGE DES RECETTES	752 500,00	712 561,21	0,00	712 561,21

<sup>(1)</sup> Cumul du BP, BS et DM.

<sup>(2)</sup> Cumul des réalisations et restes à réaliser.

<sup>(1)</sup> Cumul du BP, BS et DM.

<sup>(2)</sup> Cumul des réalisations et restes à réaliser.

<sup>(2)</sup> Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR	C5
NATURE	<u> </u>

Présentation agrégée par nature

	Type de dépense	Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets,licences,marques,droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	00,0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	00,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### AXE 1: LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

	Type de dépense	Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUON DES RISQUES NATURELS (1)

-1/-7	Type de dépense	Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets,licences,marques,droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériets et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3: GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

	Type de dépense	Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets,licences,marques,droits et valeurs similaires	00,0	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	00,0	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Préts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres Immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	6,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets,licences,marques,droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	00,0	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	00,0	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets,licences,marques,droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres Immobilisations incorporelles	0,00	00,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations Incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets,licences,marques,droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A113		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Terrains	8,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrul	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	affectées					
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	00,0	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prèts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans la secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3º gestion des ressources en eau;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'Impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°. La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

Publié le



### Syndicat de la vallée de la Nave - SYNDICAT DE LA VALLEE DE LA

### ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le M. Le Président, A 62550 NEDON, le 01/04/2025 Le M. Le Président,

Nombre de membres en exercice :

12

Nombre de membres présents : Nombre de suffrages exprimés :

VOTES: Pour:

Contre: Abstention:

Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session ordinaire.

A 62550 NEDON, le 01/04/2025

Date de convocation :

26/03/2024

Les membres du Conseil d'administration,

	WINDSHAT INTERCOMMUNA	
COCQ MARCEL, Président	Siège : Mairie de Nédon	
BOUTILLIER PIERRE	Control of Control of Control of the	
CHOQUET RENE		ANOTA
DIAZ FREDERIC		
FOULON PATRICK		
FOURMEAUX JEREMY ~~	DIAZ Frédénic	
LAIGLE GERARD		July 1
LEPRETRE MAURICE		
MESUREUR GILLES à	LEPRETRE Spanice	
OCCRE CHRISTINA		Abante
POMART ERIC		
TAVERNIER ANGELIQUE	à cocq forcel	DOL

Certifié exécutoire par le M. Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 03/04/2025 et de la publication le 03/04/2025.



A. Nedom ...... le 09/04/2025